

PAR TÉLÉCOPIEUR ET PAR COURRIER : (450) 474-1871

Québec, le 6 février 2003

Monsieur Jean-Marc Viau, directeur technique  
BFI Usine de triage Lachenaie Itée  
3779, chemin des 40-Arpents  
Lachenaie (Québec) J6V 1A3

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de  
Lachenaie (secteur nord)

---

Monsieur le Directeur,

Pour les besoins de son analyse, la commission d'enquête chargée de l'examen du projet précité souhaite obtenir l'information suivante :

1. Est-ce que la Table de concertation régionale sur la surveillance des goélands existe toujours et qui sont les organismes et personnes qui y siègent ?
2. Comment le promoteur a-t-il choisi les trois groupes de citoyens actifs parmi le comité de vigilance ?
3. Est-ce que BFI vérifie le contenu des déchets acheminés au site ou si BFI se fie au bon vouloir de ceux qui les apportent ?
4. Le réseau de gazoduc passe et se connecte tout près de chez BFI. Le gazoduc possède un plan d'urgence remis aux citoyens en cas de fuite ou d'explosion. Est-ce que BFI a convenu d'un plan d'urgence avec gazoduc et existe-t-il un danger supplémentaire ?

...2

5. Le promoteur a dit prendre de la terre contaminée et un peu de sable pour couvrir les déchets. Alors d'où vient cette terre contaminée ?
6. Si le projet d'agrandissement se réalise, qu'advient-il des sentiers de la Presqu'île ?
7. Expliquer le processus de gestion physique du site au quotidien, plus précisément expliquer comment les impacts visuels négatifs seront minimisés, comment l'étanchéité et la récupération des biogaz ainsi que la gestion des odeurs seront contrôlées.
8. Les membres sociaux du comité de vigilance existant, soit les Chevaliers de Colomb, Club Optimiste ou autre, ont-ils reçu, durant leur participation au comité de vigilance, une forme quelconque de commandite de BFI pour leurs activités ? Si oui, quelles en sont la nature et la valeur ?
9. Dans tout bon dictionnaire de la langue française, on définit le terme « enfouir » comme étant enterrer ou dissimuler, on cite comme exemple que l'écureuil enfouit des glands dans la terre. Les mêmes dictionnaires définissent le terme « empilement » comme étant un ensemble de choses empilées, un entassement. BFI peut-elle nous expliquer en fonction de quels critères, elle insiste pour utiliser l'appellation « d'enfouissement sanitaire » alors que dans la réalité, elle suggère d'entasser 40 millions de tonnes de déchets sous forme d'une butte en surface du sol d'un kilomètre carré atteignant une hauteur de 54 mètres en son centre ?

La commission souhaite recevoir une réponse de votre part au plus tard le 14 février prochain.

Vous remerciant de votre diligence, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ginette Giasson  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission